LE P'TIT JOURNAL
de Bonneuil-en-France

N° 45 JUIN 2023

PLANTATIONS D'ARBRES

LES ENFANTS METTENT LA MAIN À LA TERRE

CADRE DE VIE

RÉNOVATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE ET FLEURISSEMENT

04

BUDGET 2023

LA COMMUNE FAIT FACE AUX EFFETS DE L'INFLATION

05

NOUVELLES TECHNOLOGIES

CODAGE INFORMATIQUE, UN JEU D'ENFANTS

07

LUMIÈRE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ

100 % du réseau d'éclairage public de la commune fonctionne désormais au moyen de lampes à Led. Ce programme de modernisation vient d'être entièrement achevé et a concerné les 266 foyers d'éclairage des rues et espaces publics, ainsi que le nouvel éclairage des terrains de tennis. Les armoires de distribution électriques ont par ailleurs été équipées d'un système de télégestion permettant de suivre en temps réel l'évolution des consommations d'électricité dans les 4 quartiers de la commune.

Grâce à ces investissements d'un montant total de 70 000 € (dont 12 000 € de subventions du département du Val d'Oise), ce sont environ 208 kWh qui sont désormais économisés toutes les nuits, à qualité d'éclairage bien supérieure.

Le saviez-vous ?

Bonneuil en France est le village le plus proche de Paris. Il suffit de le vérifier en observant une carte de l'Île-de-France : toutes les communes situées dans un rayon de 15 kilomètres autour du centre de la capitale affichent des niveaux de population considérables où une collectivité de 10 000 habitants est déjà une « petite commune ». Avec 1 000 habitants, Bonneuil est bien le seul vrai village de ce territoire hyper urbanisé. Cette info, révélée par le Maire dans son discours des vœux de 2023, a surpris bien des élus présents… notamment le Sénateur Alain Richard, ancien Ministre de la Défense.

La question du jour ?

Est-il vrai que les maires sont statutairement Officiers de Police Judiciaire ?

Oui, conformément à l'article 16 du code de procédure pénale, le maire, de même que ses adjoints ont la qualité d'officier de police judiciaire sur le territoire de leur commune et l'exercice de ce pouvoir s'effectue sous contrôle du Procureur de la République. Ce statut ne transforme pas pour autant vos élus en policiers ou gendarmes, mais d'un point de vue parfaitement légal, un maire ou un adjoint peut constater toute infraction et faire arrêter les auteurs en agissant au nom de l'État. Ces élus peuvent même être conduits à diligenter des enquêtes sur les instructions du Procureur de la République ou encore rédiger des procès-verbaux en cas de constat d'une infraction quelconque. Dans les faits cependant, rares sont les élus à user de ces pouvoirs. Mais s'ils le font, c'est dans leur droit !

Chères Bonneilleuses, chers Bonneilleux,

Au nom de l'équipe municipale, je suis heureux de vous présenter la nouvelle formule de notre journal d'informations locales et municipales.

Nous vous savons attachés et attentifs à la lecture de cette publication dont l'objectif est triple :

- vous informer des projets et actions de la municipalité et vous transmettre toutes les informations utiles à vos démarches,
- mettre en lumière le travail accompli par les services de la ville, les bénévoles de nos associations,
- publier les images réalisées dans le cadre de nos événements communaux qui sont autant de souvenirs souriants et chaleureux, témoignages de votre participation active à la vie de notre village.

Ce nouveau journal reste à la mesure de notre petite commune et se veut sans prétention, grâce à une présentation accessible à tous. L'évolution concerne aussi une plus grande régularité de ces publications puisque « Le P'tit Journal de Bonneuil-en-France » sera diffusé 4 fois par an : au début des mois de mars, juin, octobre et décembre.

Dans l'actualité de ce mois de juin, vous trouverez une présentation rapide de notre budget 2023. Dans le contexte de hausse des prix de l'énergie et d'une forte inflation, notre commune bénéficie de finances particulièrement solides. Après les années 2020 et 2021 qui ont sinistré l'économie de notre territoire très liée au secteur de l'aérien, nous retrouvons un niveau d'activité proche de celui d'avant la crise Covid et nos recettes fiscales provenant presque essentiellement des entreprises en ressentent les effets positifs. Ainsi, le Conseil municipal a pu voter le maintien des taxes foncières à leur niveau antérieur, afin de préserver votre pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, nous pouvons poursuivre un programme d'investissements ambitieux pour améliorer nos équipements et notre patrimoine, dans un souci accru de valorisation de notre environnement et de sobriété énergétique. Nous allons notamment doter le village de bornes de recharge pour véhicules électriques dont l'usage ne cesse d'augmenter, ici comme ailleurs.

Toujours dans le domaine du développement durable, la modernisation du réseau d'éclairage public vient d'être achevée et nous réfléchissons à la création d'un parc de panneaux photovoltaïques, sur un terrain situé en bordure du village, pour fournir une électricité propre et bon marché à la commune.

Enfin, à l'approche de l'été, je suis heureux de vous annoncer le lancement de notre premier « Festif'Été ». Tout un programme d'animations et d'activités pour les petits et les grands qui sera lancé les 23 et 24 juin prochains avec deux concerts destinés à tous les publics.

Car il nous semble essentiel, dans un village comme le nôtre, de cultiver la convivialité, l'amitié, les bonnes relations entre toutes les générations et tous les habitants. Se connaître, partager de bons moments tous ensemble, c'est se respecter. Avec mon équipe et l'ensemble des employés communaux, nous œuvrons avec enthousiasme dans ce sens.

Bien à vous,

Abdellah BENOUARET
Maire de
Bonneuil-en-France

> ***Dans le contexte de hausse des prix de l'énergie et d'une forte inflation, notre commune bénéficie de finances particulièrement solides.***

LE P'TIT JOURNAL

Trimestriel d'informations du village de Bonneuil-en-France

Directeur de la publication : **Abdellah Benouaret** // Conception/réalisation : **RDVA** // Photos et illustrations : RDVA - Droits réservés - Adobe Stock - Imprimé sur papier 100 % recyclé // Dépôt légal à parution

PEFC **10-31-1300 / Certifié PEFC** / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Éducation

Au cœur d'une instance de concertation essentielle pour la vie scolaire : le conseil d'école

Le conseil d'école se réunit tous les trimestres pour faire le point sur les actualités de l'établissement et prendre les décisions importantes concernant son organisation et ses projets. Un temps d'échange nécessaire pour mettre en place des actions pédagogiques et tisser une relation de confiance entre les partenaires de la réussite éducative des élèves.

Mardi 21 mars, comme à l'accoutumée, l'ambiance est studieuse dans la classe de Julien L'Hote. Mais ce soir-là, le directeur n'est pas devant son traditionnel public d'élèves de CE2…Il est face au Maire, Abdellah Benouaret ; à son adjointe Dominique Loureiro ; à Régine Guyon et Myriam Lopes, conseillères municipales ; aux professeurs des écoles ; aux 7 représentants des parents d'élèves et au délégué départemental de l'Éducation nationale qui composent le conseil d'école qu'il préside au moins une fois par trimestre. L'ensemble de ces participants ont le droit de vote.

Les représentants des parents d'élèves au cœur du dispositif

Les conseils d'école ont été instaurés dans le milieu des années 1970 pour associer les parents d'élèves au fonctionnement de l'institution scolaire. Au départ, il ne s'agissait que d'un espace d'information où les représentants avaient le rôle de spectateurs. Mais depuis 1989, les conseils d'école sont devenus des instances de décisions majeures. Les membres se prononcent sur de nombreux sujets attenants à la vie scolaire comme :

- le règlement intérieur de l'établissement,
- l'emploi du temps pédagogique,
- le projet d'école,
- les activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires,
- la restauration scolaire, l'organisation périscolaire, l'aménagement des locaux…

Les représentants des parents d'élèves sont élus par les parents d'élèves pour un an.

À chaque conseil d'école, son ordre du jour

Tous les parents d'élèves, pères, mères, tiers chargé de l'éducation d'un enfant (excepté le personnel éducatif et communal) peuvent se présenter en tant que représentant et exprimer leur suffrage lors des élections qui ont lieu au plus tard la septième semaine de l'année scolaire.

Les points à aborder lors des conseils sont arrêtés par le directeur en fonction des propositions adressées par les participants, et diffusés huit jours avant la date de la réunion. Parmi les sujets évoqués le 21 mars dernier, il y a eu les effectifs prévisionnels pour l'année 2023-2024, l'organisation du service d'étude dirigée, l'utilisation des fonds de la coopérative scolaire pour le financement d'activités éducatives, l'aménagement de la cour de récréation, la préparation de la traditionnelle fête de l'école… L'occasion pour la municipalité de réitérer son soutien financier et logistique pour la mise en œuvre des projets et aux parents d'évoquer leur participation et leurs attentes pour, qu'à l'image des précédents trimestres, la fin d'année scolaire soit une réussite !

LE SAVIEZ-VOUS

Le conseil d'école peut aussi être convoqué de manière exceptionnelle à la demande du directeur, du Maire ou de la moitié de ses membres.

La parole aux parents

« Avec les autres parents élus, je représente la voix de TOUS les parents de TOUS les élèves inscrits dans cette école. Nous faisons le lien entre les parents, les élèves et le corps enseignant. Nous attendons d'être écoutés pour ce qui est des propositions et des remontées, et souhaitons obtenir un retour d'informations sur ce qui se passe dans l'école. »
Mona

« Je pense que notre rôle est utile car tout lien de communication supplémentaire entre les parents et l'école est nécessaire. Les conseils d'école permettent d'avoir des échanges facilités entre les différents partenaires éducatifs, de pouvoir faire des remontées sur des sujets aussi simples que délicats. Ils donnent la possibilité d'avoir un contact privilégié avec les enseignants et de diffuser ensuite l'information auprès de tous les autres parents. »
Christelle

« Les représentants des parents d'élèves sont identifiés par les autres parents. Ils peuvent ainsi nous contacter pour toute question ou suggestion ou venir s'adresser directement à nous aux entrées ou aux sorties de classe. Nous sommes à leur disposition pour échanger et nous leur faisons toujours un compte rendu des sujets abordés lors des conseils d'école. »
Nelly

Budget 2023

Inflation, hausse des prix de l'énergie : les finances communales font face

Voté le 23 mars dernier par le Conseil municipal, le budget communal préserve les solides marges de manœuvre dont dispose la commune pour le fonctionnement des services municipaux et le financement des projets d'investissement portés par l'équipe municipale. Avec un niveau satisfaisant de recettes fiscales directement issues des entreprises du territoire, la commune maintient par ailleurs les taux d'imposition les plus faibles du département ainsi qu'un endettement proche de 0.

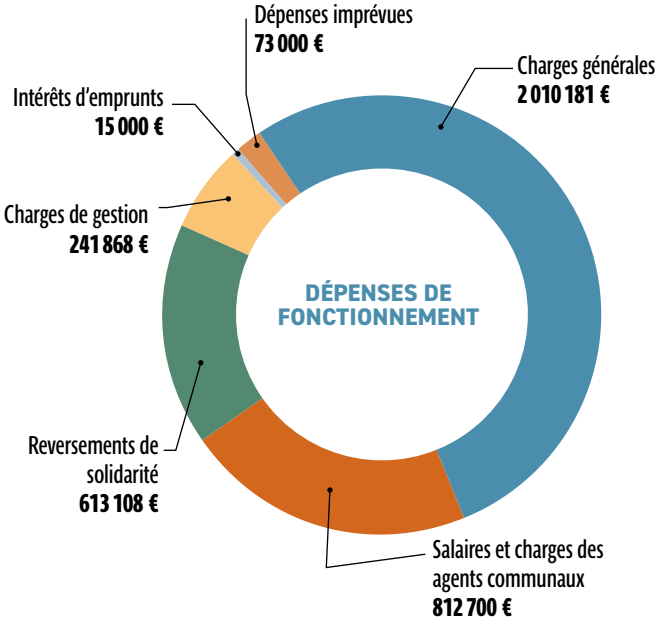

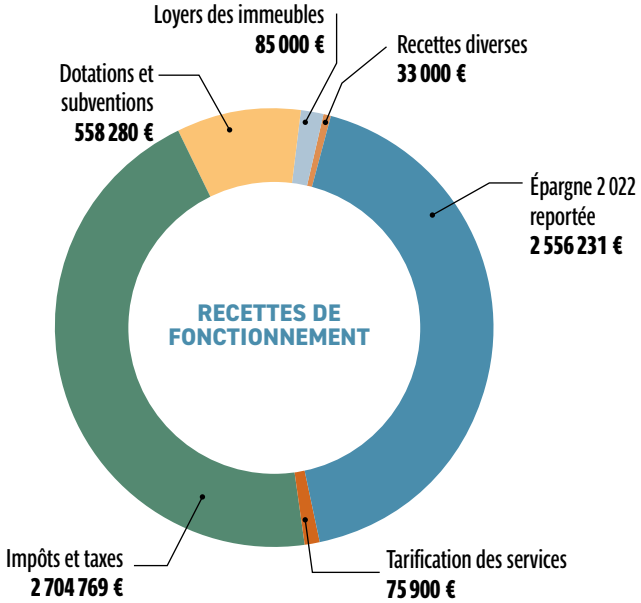

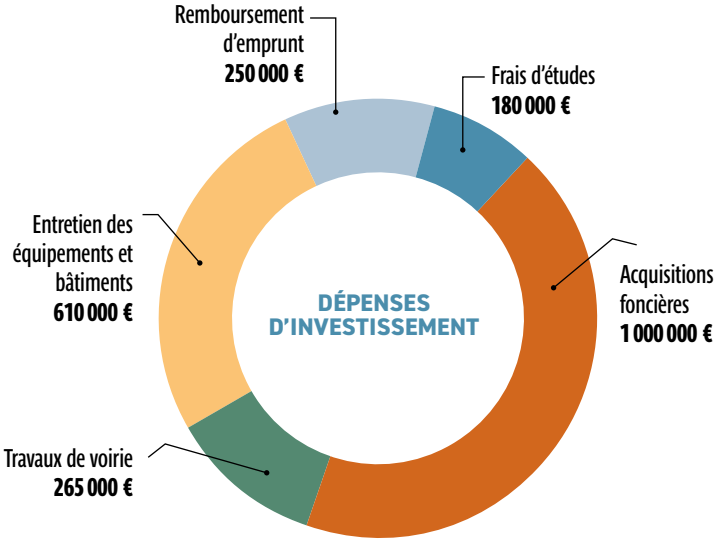

À SAVOIR

Les effets de l'inflation en chiffres

- **Les dépenses d'électricité et de gaz ont pratiquement doublé par rapport à 2022, passant de 110 000 à 200 000 €**
- **Forte augmentation des dépenses de restauration scolaire qui passent de 80 000 à 130 000 € en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires.**
- **Le budget alloué aux prestations de services extérieures passe de 400 000 à 500 000 €, de nombreuses entreprises ayant revalorisé leurs tarifs.**
- **Le coût des transports par autocar (transport scolaire, sorties,…) a presque doublé en un an en raison d'une pénurie de chauffeurs et de la hausse du prix des carburants. Ce budget passe de 50 000 à 100 000 €.**

Investir pour l'avenir

Un million d'euros est prévu cette année pour différentes acquisitions foncières qui permettront d'engager les prochains grands projets :

- acquisition d'une maison et de son terrain 16-18 rue de Dugny en vue de la création d'une salle multisports,
- acquisition d'un terrain chemin de la piste (à l'entrée de l'aéroport) en vue de la création d'un parc photovoltaïque.

Parmi les autres investissements prévus cette année :

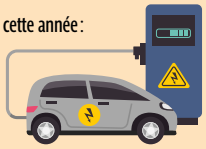

- installation de 5 bornes a 2 points de recharges pour véhicules électriques,
- installation d'agrès sportifs sur l'aire de jeux du hameau des Tulipes,
- réfection terrain d'entraînement de football actuellement en gravier vers un terrain en herbe,
- installations d'agrès de remise en forme et d'une structure d'escalade au complexe sportif.

Focus sur les recettes communales

- **L'attribution de compensation de la communauté d'agglomération** représente la plus grosse part des recettes de la commune à hauteur de 1,986 million d'euros. Elle provient essentiellement de la fiscalité propre des entreprises du territoire. S'ajoutent 530 000 € de produit des taxes foncières ainsi qu'une compensation spécifique de 411 475 € versée par l'État.
- **96 % des investissements sont autofinancés par l'épargne de fonctionnement,** évitant ainsi le recours à l'emprunt. Les 4 % restants proviennent de subventions et de compensation de la TVA.

Vos prochains impôts locaux

Prévoyez une hausse d'environ + 7 % de votre taxe foncière, en raison de la revalorisation des bases locatives décidée par le Gouvernement. En revanche, le taux de taxe foncière voté par le Conseil municipal n'augmente pas.

Une bonne nouvelle toutefois, si vous étiez encore assujetti à la taxe d'habitation en 2022, vous n'aurez pas un seul euro à payer en 2023. Cette taxe est totalement supprimée cette année.

Cadre de vie

Une belle rénovation de la place de l'église et des fleurs plein la ville !

C'est le cœur de notre village. Les abords de notre belle église Saint-Martin viennent de faire l'objet de travaux d'embellissement conséquents. Ils ont particulièrement concerné la réfection du sol en gravier qui a été entièrement désherbé et revêtu d'une nouvelle couche de matériau.
Les magnifiques jardinières fleuries sont venues compléter ces travaux au printemps dans le cadre la campagne annuelle de fleurissement du village.
Au total, 340 jardinières et vasques ont été replantées cette année. La commune fait appel à une pépinière spécialisée qui se charge de les récupérer en fin de saison et de les remettre en culture sous serre pendant l'hiver.
À ces plantations, s'ajoutent celles réalisées par les services techniques dans les différents espaces verts du village. On note cette année l'installation d'une centaine d'hortensias qui embelliront nos quartiers pour plusieurs années.

> Notez-le

Il y a souvent du monde aux messes célébrées en l'église Saint-Martin, deux dimanches par mois. La commune a décidé d'ouvrir l'accès au parking de l'école de 10 h à 13 h pour faciliter le stationnement des fidèles. Par ailleurs, la sonorisation de l'église a été réparée et réglée.

Plantations d'arbres
les enfants mettent la main à la terre

100 : c'est précisément le nombre d'arbres que la commune a fait planter en mars dernier aux abords de la salle des fêtes, pour y créer un agréable lieu de promenade et de fraîcheur.
Et comme les arbres symbolisent la transmission d'une nature préservée aux générations futures, les enfants des écoles ont été associés à la plantation. Ce sont les élèves de CM2 qui ont chaussé les bottes et pris le manche des bêches pour procéder à la plantation de 18 de ces arbres, sous le regard du Maire, Abdellah Benouaret. Cette tradition sera renouvelée chaque année avec la classe de CM2.

Vite vu

Nuisances sonores : la commune finance ses propres mesures

Nuisances sonores des avions du Bourget et de Roissy, impact sonore de l'avenue du Parisis : la carte officielle du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPEB) réalisé par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France n'a pas convaincu les élus bonneilleux. « *Les cartes présentées semblent sous-estimer le bruit perçu et l'impact de la circulation sur l'avenue du Parisis, notamment en centre village* », estime le maire, Abdellah Benouaret.
La commune s'est ainsi dotée de sa propre sonde qui sera disposée sur plusieurs points sensibles afin d'y mesurer les volumes sonores sur des périodes de trois semaines. Cette campagne de mesure est réalisée en partenariat avec l'organisme « Bruit Parif » qui diffusera les mesures effectuées à Bonneuil-en-France sur son site internet, pour une totale transparence. À terme, la sonde pourra être installée chez les particuliers qui en feront la demande.

La Police fait échec à l'installation d'un camp de Roms

Il s'en est fallu de peu, le 1er mars dernier, pour qu'un campement illicite s'établisse sur un terrain situé rue de Paris, en limite de Bonneuil et d'Arnouville. Prévenu d'une tentative d'intrusion en début de matinée, le Maire a immédiatement fait appel aux policiers du commissariat de Gonesse qui se sont rendus sur place dans les minutes qui ont suivi l'alerte. La présence des forces de l'ordre a permis d'interrompre cette tentative d'installation puis de neutraliser les accès au terrain.

LE CHIFFRE

200 €

C'EST LE MONTANT PLAFOND DE L'AIDE QUE LA MAIRIE PEUT ACCORDER POUR LA PRISE EN CHARGE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS DES JEUNES DE 4 À 25 ANS ET DES SENIORS. ELLE COUVRE 50 % DES FRAIS D'ADHÉSION À UNE ASSOCIATION CULTURELLE OU SPORTIVE DE BONNEUIL OU D'UNE COMMUNE VOISINE, DANS LA LISTE DE 200 € PAR DOSSIER.
LA DEMANDE D'AIDE DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT EFFECTUÉE SUR INTERNET AU MOYEN D'UN MODULAIRE EN LIGNE ACCESSIBLE AU MOYEN DU QR CODE CI-CONTRE.

Nouvelles technologies

Codage informatique, un jeu d'enfants

Initier les plus jeunes aux principes fondamentaux de la programmation informatique : c'était l'objectif d'un atelier organisé par la commune durant les dernières vacances de février.

La logique informatique, c'est très simple. Voilà ce que retiendront les 20 enfants qui ont participé à ce tout premier atelier de programmation organisé pendant les dernières vacances d'hiver, à l'initiative de la commune.
Deux animateurs spécialisés ont encadré le petit groupe durant deux semaines, sur des journées complètes avec déjeuner sur place, pour initier les écoliers volontaires aux principes de base du codage informatique, au moyen du langage simplifié « Scratch ». Jeux sur tablettes, écriture de programmes, découverte des métiers de l'informatique ont permis aux participants de vivre deux semaines d'apprentissage intenses et utiles.
« La maîtrise du codage et des méthodes de programmation de base donne accès à des voies professionnelles d'avenir, il nous a semblé intéressant de tester cette formule de vacances actives sur cette thématique », indique le Maire, Abdellah Benouaret, lui-même féru d'informatique.

Les enfants ont adoré et, très logiquement, cette initiative sera prochainement renouvelée dans le même objectif : enrichir l'esprit et les capacités de raisonnement des enfants. Ça, c'est l'avenir !

Bientôt les grandes vacances : tout un programme d'activités pour les jeunes

Les vacances d'été approchent. La commune a concocté un programme de sorties et d'animations pour les jeunes. Demandez le programme !

• Les colos apprenantes de retour

Testée l'année dernière avec un séjour à Saint-Raphaël, cette formule est reconduite cette année avec une destination unique pour 20 jeunes : le centre de vacances de La Salvetat sur Agout situé au cœur du Languedoc. Au programme de ce séjour organisé du 30 juillet au 5 août prochain : des sports, des randonnées nature, des jeux et des activités manuelles, avec des formules adaptées aux tranches d'âge 6-11 ans et 11-14 ans.

• Tickets pour les loisirs à Cergy

C'est également la seconde édition d'une formule de sorties à la journée mise en place durant l'été 2022. Cette fois, destination la base de loisirs de Cergy pour une série de 8 sorties à thème (brevet de natation 25 m avec immersion de la tête obligatoire pour les activités nautiques, à présenter sur place) :

- le 13 juillet et le 4 août : téléski nautique (à partir de 10 ans)
- le 20 juillet et le 24 août : vague à surf (8-18 ans)
- le 27 juillet et le 17 août : initiation à l'escalade (8-18 ans)
- le 31 juillet et le 8 août : initiation au paddle board (10-18 ans).

Ces sorties sont proposées en partenariat avec la Région Île-de-France.

C'est nouveau

• Le BAFA à prix d'ami

Tu envisages de passer ton Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ? La commune finance désormais 50 % du coût de cette formation et propose également un stage d'application au sein de sa structure périscolaire. Il est également possible de bénéficier d'aides complémentaires de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil départemental.

> Renseignements auprès du secrétariat de la mairie. Tél. : 01 39 86 30 40

• Bourse voyage

Une aide financière de 250 € pour financer un voyage, ça ne se refuse pas. La commune annonce la mise en place de cette nouvelle bourse voyage destinée aux jeunes majeurs de 18 à 25 ans. Une condition à respecter : constituer un groupe d'au moins 4 participants et déposer un dossier de présentation du projet en mairie.

> Renseignements auprès du secrétariat de la mairie. Tél. : 01 39 86 30 40

Bonne retraite Madame Gachon

Après 25 de bons et loyaux services au sein de la mairie, Mme Gachon a fait valoir ses droits à la retraite. Sa présence aura réconforté bien des seniors de la commune en perte d'autonomie qu'elle accompagnait quotidiennement avec une grande bienveillance. Mme Gachon a par ailleurs prêté main forte aux agents du service périscolaire, auprès des enfants.
Suite à ce départ, la commune souhaite pérenniser son service d'accompagnement et de maintien à domicile des personnes âgées en partenariat avec le Conseil départemental du Val d'Oise. Le futur dispositif sera ainsi éligible à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, afin de préserver le pouvoir d'achat de nos seniors.

Terrains de tennis, à vous d'en profiter

Entièrement rénovés et désormais éclairés pour des matches en nocturne, les courts du complexe sportif sont accessibles à tous les Bonneilleux au moyen d'une carte d'accès entièrement gratuite, permettant d'ouvrir la serrure électronique des installations. Une seule carte est délivrée par famille. Il vous suffit d'en faire la demande en mairie, au moyen d'un justificatif de domicile.

Sous le soleil de l'île Maurice

Trois ans après le premier confinement de 2020, les Bonneilleux ont enfin profité du traditionnel voyage organisé par la municipalité. Et pour marquer le retour de cette offre d'exception, la commune a fait le choix d'une destination de rêve : l'île Maurice et ses plages paradisiaques, rien de moins.

Un premier groupe de 36 seniors et adultes sans enfant a séjourné sur l'île du 2 au 9 avril dernier. Du 30 avril au 9 mai, c'était au tour de 40 voyageurs de s'envoler pour les antipodes, en famille, avec les enfants. Pour réussir ce petit tour de force, la commune a négocié des tarifs très avantageux auprès d'un voyagiste, ce qui a permis de proposer ce merveilleux séjour au prix de 700 € par personne tout inclus, la commune participant à hauteur de 50 % du coût réel.

Pour rappel, les précédents voyages avaient conduit les participants en Bulgarie en 2015, à Saint-Domingue en 2016, en Sardaigne en 2017, à Malte en 2018 et en Sicile en 2019, puis à Bonneuil-en-France plage en 2020, 2021 et 2022… pour cause de Covid.

+ de photos
SUR LE SITE DE LA VILLE

Une super chasse aux œufs

Un succès fou pour cette édition de la traditionnelle chasse aux œufs organisée au complexe sportif le 8 avril dernier, à l'occasion du week-end de Pâques. Des friandises pour tous les enfants, des sourires sur le visage des parents, une belle animation conviviale sous le soleil du printemps. Le maire Abdellah Benouaret et les élus, Claude Bonnet, Bernard Bregeat, Nabil Abid et Chiristine Sartena ainsi que des agents municipaux, ont eux-mêmes accueilli les participants et distribué les chocolats aux enfants.

C'EST VOUS QUI LE DITES !

Naïma - « *Cette manifestation, c'est l'occasion de réunir toute la ville. J'y participe tous les ans avec mes 2 enfants. Ces derniers sont heureux de retrouver leurs copains et copines. Cette année, Aïcha a gagné l'œuf d'or dans sa catégorie. Ma famille va se partager tous les chocolats !* ».

Gwladys - « *Tous les ans nous venons en famille. L'endroit est convivial et les enfants sont heureux de se retrouver en dehors de l'école* ».

Steve - « *L'organisation est très sympa et permet de retrouver tous les Bonneilleux et notamment mes amis du Pont-Yblon* ».

Nelly - « *Je viens pour la deuxième fois à la chasse aux œufs avec ma fille et sa Mamie. La météo est magnifique aujourd'hui. Aurore est ravie d'avoir retrouvé ici ses copines d'école et d'avoir trouvé les 8 œufs de couleurs différentes qui étaient demandés. Elle ne demande qu'une chose : Revenir l'an prochain pour l'édition suivante* ».

Djana, Matthieu et Nadège - « *Nous ne manquons jamais cet événement. À Bonneuil, on se connaît tous et ici on a plaisir à se retrouver. De plus cette année, la météo est particulièrement agréable et a motivé beaucoup de Bonneilleux à sortir de chez eux* ».

23 mai
Le CFA des métiers de l'aérien au cœur de la promotion de l'apprentissage

Le Ministre du Travail, du Plein-Emploi et de l'Insertion, Olivier Dussopt et Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la formation professionnelle ont choisi le Centre de Formation aux Métiers de l'Aérien (AFMAÉ) pour lancer la campagne nationale de promotion de l'apprentissage diffusée sur les grands médias audiovisuels. Cette initiative, déclinée sous la forme de 9 spots vidéo, présente 9 métiers actuellement en tension de recrutement, parmi lesquels les métiers de la maintenance aéronautique enseignés à Bonneuil-en-France.
Les deux ministres ont été accueillis par le Préfet du Val d'Oise, Philippe Court, en présence de nombreux élus locaux, dont le Maire de Bonneuil, Abdellah Benouaret.
Quelques jours plutôt, le samedi 13 mai, le centre de formation avait ouvert ses portes au public dans le cadre de sa journée annuelle d'information.

Pierre Hautefeuille,

Président de l'Association Sportive et Culturelle de Bonneuil-en-France

Vous êtes un Bonneilleux très impliqué dans la vie locale, mais pas seulement. L'engagement bénévole est dans votre nature ?

Oui, j'ai toujours pris du temps pour les autres. Dans ma vie professionnelle, je suis agent au technicentre SNCF du Landy dont je préside l'association sportive. Je suis également membre du conseil de direction du comité d'Île-de-France de l'union sportive des cheminots français. C'est du bénévolat, tout comme ma fonction de Conseiller municipal de notre village depuis 2020 et celle de président de l'Association Sportive et Culturelle de Bonneuil-en-France depuis 4 ans.

Pourquoi avez-vous créé cette association ?

En 2019, quand j'ai créé l'ASCBF, les activités disponibles à Bonneuil étaient très limitées. Notre association est maintenant présente sur tous les événements de la ville et propose des activités accessibles autant aux jeunes qu'aux adultes. C'est le meilleur moyen pour tisser du lien social et permettre aux Bonneilleux de pratiquer des activités au sein même de la commune. Le maire nous a toujours soutenus en mettant des moyens matériels à notre disposition complétés d'une subvention annuelle, ce qui nous permet de faire vivre l'association dans la durée. Aujourd'hui, nous comptons une cinquantaine d'adhérents réguliers, ce qui constitue un bon niveau de fréquentation à l'échelle d'un village de 1 000 habitants.

Quelles sont les activités proposées par l'association ?

Nous proposons trois activités majeures. Un atelier éducatif pour les enfants en difficulté, animé par Mohamed Osmani, le secrétaire de l'association qui est aussi instituteur. Dans cette activité, nous aidons les enfants à surmonter leurs difficultés, par exemple des troubles du langage. Une autre activité que l'on a mise en place, uniquement pour les femmes, est le sport au féminin. Elle se déroule tous les mercredis soir, et dure 1 h. On y pratique la gymnastique et la remise en forme. Nous pensons que les femmes ont besoin d'un temps pour se défouler et pour faire du sport. Dans cette idée de dédier cet atelier aux femmes, c'est ma conjointe Aminata Camara, qui l'anime. La dernière activité sportive est cette fois-ci mixte, autant en genre qu'en âge. Il s'agit du futnet.

> *"Notre association permet de faire vivre la ville avec la création d'activités, autant pour les jeunes que pour les adultes"*

Le futnet fait partie de ces nouveaux sports très en vogue. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Vous le connaissez peut-être sous le nom de tennis-ballon. Le futnet est un sport de balle qui se joue avec les pieds, sur un court de tennis. Les règles sont cependant plus proches du volley-ball que du football ou du tennis. Notre club de futnet est le premier créé dans le Val d'Oise. Les entraînements se passent en autogestion hebdomadaire, sur les courts du complexe sportif qui viennent d'être rénovés et éclairés. Ces entraînements sont mis en commun avec deux clubs du 93, dont celui de l'Île Saint-Denis qui est le club jumelé avec le nôtre depuis 2022. On joue aussi en compétition, avec une équipe de Bonneilleux et d'Îlo-dionysiens. Il est important de souligner que notre équipe de futnet est sponsorisée par Eurocom, qui a participé à la réalisation de nos maillots pour un prix réduit, et le restaurant Au Bon Piccolo, situé au Pont-Yblon. Notre association est toujours ouverte à de nouvelles propositions d'activités. Si vous avez une bonne idée à développer dans notre village, nous sommes preneurs.

> Renseignements et inscriptions au 06 64 00 85 12.

L'aéroport & nous

Groupe ADP : une nouvelle caserne pour les pompiers de l'aéroport Paris-Le Bourget

Vous connaissez les pompiers qui veillent au quotidien sur notre sécurité. Mais à Bonneuil-en-France, d'autres soldats du feu sont prêts à intervenir spécifiquement sur l'aéroport en cas d'incidents aériens tels qu'un atterrissage critique. Au Bourget, comme dans tous les grands aéroports du monde, les pompiers sont au cœur des dispositifs de sécurité aéronautique, avec des moyens matériels d'exception et des hommes et femmes spécifiquement formés. Rencontre.

Il y a quelques mois, Augustin de Romanet, Président-directeur général du Groupe ADP a inauguré en présence de Sébastien Couturier, Directeur de l'aéroport de Paris-Le Bourget, la nouvelle caserne des pompiers de l'aéroport Paris-Le Bourget. Une inauguration à laquelle le maire Abdellah Benouaret avait été convié, une grande part des installations aéroportuaires étant situées sur le territoire de Bonneuil-en-France.

Cette caserne de nouvelle génération, dite SSLIA (Service de Secours et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs), a été construite en seulement 18 mois. Située à proximité de la tour de contrôle, dans une position géographique plus centrale, elle permet de répondre efficacement aux enjeux de sécurité aéronautique sur un domaine de près de 540 hectares.

La caserne assure la sécurité des trois pistes et de l'ensemble des voies de circulation avions de l'aéroport Paris-Le Bourget. Elle couvre aussi les autres périmètres de l'aéroport, essentiellement pour du secours à victime.

Rapidité d'intervention record

Outre l'emplacement de la caserne, tout dans le bâtiment a été pensé pour que les temps d'intervention soient les plus rapides possibles et que les pompiers partent à bord de leurs camions sans le moindre délai. L'emplacement des différentes zones de vie, la taille des couloirs et des escaliers, les portes de la remise où se trouvent les véhicules d'intervention qui s'ouvrent automatiquement en moins de 3 secondes : tout est conçu pour des délais d'intervention record et faire face à des accidents où chaque seconde compte.

La nouvelle caserne de 2 200 m² est plus spacieuse, plus fonctionnelle et peut accueillir des pompiers femmes dans des conditions plus confortables en proposant plusieurs espaces réservés : vestiaires, zones de repos, douches et sanitaires.

Résolument tournée vers la sobriété énergétique, l'infrastructure a été construite avec un bardage double peau et une isolation thermique et phonique renforcée.

Près de 8 m³ d'eau sont récupérés chaque jour grâce au système innovant de récupération et de recyclage des eaux issues des essais journaliers réglementaires. À l'horizon 2024, le projet prévoit l'accueil de véhicules décarbonés hybrides rechargeables.

La nouvelle caserne a été inaugurée par le Président d'Aéroport de Paris, Augustin de Romanet (troisième personne à gauche).

CHIFFRES CLÉS

59
POMPIERS AÉRONAUTIQUES DONT 3 FEMMES POMPIERS (PARIS-LE BOURGET ET AÉRODROMES PARISIENS).

3
PERSONNELS D'ENCADREMENT.

14
VÉHICULES.

30
SECONDES, TEMPS DE SORTIE DU SSLIA.

3
DÉLAI MAXIMAL D'INTERVENTION, EN MINUTES, SUR LA PLATEFORME, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE LA RÉGLEMENTATION AÉRONAUTIQUE INTERNATIONALE.

27
SECONDES POUR QUE LES VÉHICULES D'INTERVENTION DE 29 TONNES PASSENT DE 0 À 80 KM/H.

4 000
LITRES D'EAU/MINUTE DE DÉBIT, AVEC UNE PORTÉE DE 75 MÈTRES POUR LES VÉHICULES QUI LUTTENT CONTRE LES INCENDIES.

Festif'été 2023, tout un programme

On sort les tee-shirts et les lunettes de soleil, on prépare les paniers repas pour les sorties, on réserve les soirées, on chausse les baskets pour danser et marcher : c'est parti pour le premier festif'été qui sera l'occasion de faire la fête tous ensemble et de profiter des beaux jours pour de belles excursions ludiques et sportives.

23 et 24 juin : deux concerts exceptionnels

Ce sera la grande nouveauté de cette saison d'animation : pour la première fois, Bonneuil-en-France participera à la traditionnelle fête de la musique avec deux concerts à l'affiche.

23 juin - Le son unique des Rolling Stones avec les « Fortunes Tellers », l'un des meilleurs « Stone Over band » du moment. Traduisez un groupe de musiciens qui reproduisent à la perfection le son du groupe mythique des années 60-70. Ne manquez pas cette soirée qui vous donnera la sensation d'être face aux musiciens de légende du groupe.

24 juin - Soirée années 80. Pour le jour le plus long de l'année, place aux tubes inoxydables des années 80 qui font danser et bouger toutes les générations. Des musiciens au top sur scène, une animation DJ pour compléter, à ne pas manquer.

> Les deux concerts ont lieu au complexe sportif. Ouverture à partir de 19 h : animation DJ et petite restauration. Concerts gratuits. Renseignements au 01 39 86 30 40 ou 06 86 97 25 06

30 juin : fête de l'école

Les élèves de maternelle et d'élémentaire et leurs enseignants fêtent la fin de l'année scolaire à partir de 17 h 30.

1er juillet : repas participatif

À l'initiative d'un groupe d'habitants

> Coulée verte - quartier du Pont-Yblon

10 juillet : sortie à Walibi

Tu sais que tu viens de Bonneuil quand tu es allé au moins une fois à Walibi ! Pas question de renoncer à cette tradition qui relie plusieurs générations de Bonneilleux. Les collégiens, lycéens et étudiants sont tous invités à cette sortie au parc Walibi en Belgique.

> Renseignements et inscriptions en mairie.

11 juillet : jeux et sensations au parc Aventure Land

Parcours sportif, accrobranche, trampoline, tyrolienne géante, bumpers, structures gonflables : ce sont quelques-unes des attractions qui réjouiront les enfants des classes élémentaires avec cette sortie d'une journée à Magny-en-Vexin, dans le Val d'Oise. N'hésitez pas à visiter d'abord le site Internet du parc - www.aventureland.fr.

> Renseignements et inscriptions en mairie.

14 juillet : Fête nationale

Buffet champêtre et feu d'artifice au menu de cette soirée qui se terminera, dans la tradition, par un bal.

> Participation : 10 €/personne.

Le Puy-du-Fou, ça vous tente ?

Du 23 au 24 juillet 2023, partez en famille découvrir ce parc élu « Meilleur Parc au Monde » à Los Angeles en 2012 et « Meilleur Parc du Monde » à Orlando en 2014. Le Puy du Fou, 2e parc à thème de France, est un extraordinaire espace de loisirs qui propose des dizaines de spectacles et de nombreuses animations au cœur d'une forêt centenaire de 55 hectares. Vous séjournerez dans l'un des hôtels du parc pour profiter de l'expérience au maximum ! La priorité donnée aux familles avec enfant(s). Les enfants doivent séjourner avec un responsable légal. Le tarif comprend le transport, l'entrée au parc pour 2 jours, la nuitée dans un hôtel du parc et le repas du soir du 23 dans le restaurant le café de Madelon.
Participation : 80 € / adulte 20 € / enfant (jusqu'à 13 ans).

> Inscription en mairie (dans la limite des places disponibles)

LES TRIBUNES

L'opposition salue la décision du conseil municipal relative à la préemption de la vente du 18 rue de Dugny afin d'empêcher la cession à un promoteur immobilier.
Il a été clairement spécifié que les maisons situées au 16 et 18 rue de Dugny conserveront ce statut de pavillon et en aucun cas un gymnase ne sera construit avec emprise sur la rue de Dugny afin de ne pas dénaturer la rue.
Nous saluons également le retour de la police municipale absente depuis 3 ans, pour la sécurité des habitants.
Beaucoup de projets sont à l'étude dans le village afin d'améliorer votre cadre de vie, nous continuerons à défendre vos intérêts.

JC Bonnevie, JM Giolito

Texte non parvenu

Haïssata Camara

En bref…

Inscriptions aux services périscolaires : ayez le réflexe « espace citoyens » !

Pour rappel, les inscriptions aux services périscolaires sont indispensables via l'espace citoyens. Cet espace est accessible depuis le site de la commune et vous permet d'effectuer les démarches nécessaires pour permettre à votre enfant de bénéficier de la cantine ou de l'accueil de loisirs. Il permet également de payer vos factures en ligne. Les enfants non-inscrits ne seront pas acceptés, sauf cas de force majeur, cas exceptionnel et non récurrent. À noter que les inscriptions pour l'étude seront ouvertes après la rentrée, après avis des enseignants.

Rendez-vous sur : https://www.espace-citoyens.net/bonneuil-en-france/espace-citoyens/

Collectes des déchets végétaux : nouveau rythme

Soyez prévoyants : en juillet et en août, cette collecte aura lieu une semaine sur deux. La collecte hebdomadaire reprendra en septembre.

Pour télécharger le calendrier de collecte sur le site internet : www.sigidurs.fr/collecte-2023/

Déchèteries : carte d'accès obligatoire dès le 1er juillet

Pour accéder aux déchèteries du Sigidurs, la carte d'accès sera demandée systématiquement à l'entrée dès le 1er juillet 2023. De plus, le nombre de passages sera limité à 15 par an et le volume de déchets apportés a 2 m³ par passage.

Pour obtenir votre carte : svm@sigidurs.fr

LE CARNET

NOUS NOUS ASSOCIONS À LA DOULEUR DES FAMILLES DE :

- M. Sabadasz Jean-Sébastien, décédé le 3 janvier 2023
- M. Djidel Abdelmajid décédé le 2 février 2023
- M. Nguyen Quang Cu décédé le 4 février 2023

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX FAMILLES DE :

- Toure Mariam née le 9 février 2023
- Juste Kaelya née le 10 janvier 2023
- Juste Katalinha née le 10 janvier 2023
- Polin Moula Ilyano né le 30 janvier 2023
- Dubourg Kayla née le 13 avril 2023
- Dupuy Delvalle Gonzalez Abigaëlle née le 10 mai 2023

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À :

- M. Etoile Jonathan et YARAMIS Evelyne mariés le 4 mars 2023
- M. Lefevre Nicolas et ORDAS Marie mariés le 22 avril 2023
- M. Pereira Gonçalves Julio Manuel et De Oliveira Lopes Gisela mariés le 6 mai 2023

En application de la réglementation relative au respect de la vie privée, les naissances ne seront publiées dans les colonnes de ce bulletin que sur demande des parents.